



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ASSOCIATIONS DÉMOUVILLAISES

NOM DE L'ASSOCIATION :

NOM – Prénom du PRÉSIDENT :

NOM – Prénom du TRÉSORIER :

NOM – Prénom du SECRÉTAIRE :

Ce dossier doit nous parvenir au plus tard **pour le 5 janvier 2026 accompagné de votre bilan financier approuvé par l'assemblée générale.**

Vote du budget : Avril 2026 - Versement des subventions : Mai 2026

Sommaire :

- 1.** Identification de l'association
- 2.** Présentation de l'association
- 3.** Budget prévisionnel N+1 / Budget réalisé N+1
- 4.** Rapport d'activités
- 5.** Description des projets de l'année
- 6.** Subvention exceptionnelle
- 7.** Déclaration sur l'honneur
- 8.** Pièces à joindre au dossier

*Il vous appartient de le compléter et de nous le retourner avant la date butoir qu'il est impératif de respecter :
le 5 décembre 2026*

1. Identification de l'association

A- Identification

Nom de l'association :

Activités principales :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

Adresse site internet :

Numéro SIRET (obligatoire) :

Adresse de correspondance, si différente du siège social

.....

Code postal : Commune :

Renseignements administratifs et juridiques :

- Numéro RNA ou, à défaut, numéro de récépissé en préfecture :

.....

- Date de publication de la création au Journal Officiel :

.....

- N°APE

.....

- Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

- Votre association est affiliée à une union, une fédération ou un réseau : oui non

Si oui, indiquer le nom complet (ne pas utiliser de sigle) :

B- Représentation légale de l'association

(le président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

C- Personne chargée du dossier de subvention

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Présentation de l'association

Date de la dernière Assemblée Générale :

Modification des statuts : oui non

Si NON, date de la dernière modification des statuts :

A- Composition du bureau (suivant la dernière Assemblée Générale)

	NOM Prénom	Téléphone	Courriel
Président			
Vice-président			
Secrétaire			
Trésorier			
Trésorier Adjoint			

B- Moyens humains

Votre association emploie-t-elle du personnel rémunéré : oui non

	Nombre	Nombre en ETP*	Fonction	Diplômes, Formation
CDI				
CDD				
Emplois aidés				
Volontaires (Services civiques...)				

* Equivalent temps plein : Nombre d'heures travaillées par semaine / 35H

Nombre de bénévoles	
---------------------	--

C- L'association possède-t-elle un livret d'épargne ? (De type A ou autre)

Si oui, quel est le montant en cours ?

D- Adhésion (hors licence)

OUI NON

Année civile Saison Autre périodicité

E- Montant des cotisations annuelles 2025 (hors licence)

Année 2025 ou saison 2024/2025

Montant de la cotisation 2025 démouville	
Montant de la cotisation 2025 hors commune	

Précisez :

Type d'adhésion	Montant

F- Informations relatives aux licenciés

Nombre de licenciés	Année 2025 ou saison 2024/2025
Démouville	
Autres communes	
TOTAL	

Répartition par catégorie ou section : (ex : Baby, U9, Seniors, etc.)

Année 2025 ou saison 2024/2025

Catégorie ou section	Nombre	Cotisation annuelle individuelle	Montant licence individuelle
<u>TOTAL</u>			

Année 2025 ou saison 2024/2025	Hommes	Femmes
- de 18 ans		
+ de 18 ans		
<u>TOTAL</u>		

3. Eléments financiers : budget de fonctionnement Réalisé N – 1 et Budget Prévisionnel N + 1

IMPORTANT :

- Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.
- **Le total des charges doit être égal au total des produits**

EXERCICE 202.....

Date de Début :

Date de fin :

DEPENSES	Résultat N-1	Prévision N+1	RECETTES	Résultat N-1	Prévision N+1
Dépenses de personnel (indemnité, salaires et charges)			Subvention communale fonctionnement		
Frais généraux et secrétariat (timbres, papiers...)			Subvention communale exceptionnelle		
Loyers			Autres subventions (préciser département, région, état...)		
Frais d'entretien des installations			Recettes des manifestations		
Licences et assurances			Dons		
Charges pour manifestations			Montant des cotisations		
Frais de transport et déplacement					
Achat de matériel et équipement					
Impôts et taxes					
Autres dépenses (à préciser)			Recettes diverses (à préciser)		
Déficit de l'exercice précédent			Excédent de l'exercice précédent		
TOTAL			TOTAL		

MONTANT TRESORERIE TOTALE DE L'ASSOCIATION : €

- (1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.
- (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.
- (3) Les contributions volontaires en nature doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes.

4. Rapport d'activité de l'exercice écoulé

5. Description des projets / manifestations de l'année passée

Projets

Présentation des projets (nombre de participants/bénéficiaires/spectateurs):

6. Description des projets / manifestations de l'année à venir (projets sans subventions exceptionnelles)

Projets

Présentation des projets (nombre de participants/bénéficiaires/spectateurs, budget prévisionnel):

6. Subvention exceptionnelle

La demande de subvention exceptionnelle permet **le soutien d'un projet ponctuel**. Elle se différencie de la demande de subvention de fonctionnement qui sert pour l'activité courante de l'association.

Elle n'est pas obligatoire et ne donne pas droit à l'attribution automatique d'une subvention. Celle-ci est soumise à l'appréciation du projet associatif par la municipalité.

Montant souhaité :

Présentation du projet :

Date du projet ou période de réalisation :

Budget prévisionnel du projet :

DEPENSES		RECETTES	
Eléments	Montant	Eléments	Montant

Evaluation du nombre de participants/de bénéficiaires/de spectateurs :
(prévisionnel) :

.....
.....
.....

ATTENTION :

Si vous obtenez une subvention exceptionnelle de la ville pour votre projet, vous devrez impérativement transmettre, les justificatifs de paiement attestant de la bonne réalisation de la demande (factures, ...) avec le dossier de demande de subvention de l'année N+1.

Dans le cas où aucun justificatif ne serait transmis (exemple : annulation ou projet non réalisé), la subvention exceptionnelle concernée serait déduite lors de la demande de subvention N+1.

D'autres demandes exceptionnelles pourront être faites en cours d'année pour des projets non programmés et ce malgré l'annulation de la précédente.

Dans le cas où les dépenses réelles seraient inférieures aux dépenses budgétées, la différence serait retenue sur la subvention N+1, en respectant les règles et pourcentages d'attribution.

7. Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) :

représentant(e) légal(e) de l'association :

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
 - certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
 - certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- **demande une subvention de : €**
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association : (**Agrafer le RIB**, obligatoire pour le contrôle de conformité)

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB

Fait, le à

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

8. Pièces à fournir au dossier

Nature de l'organisme	Documents à fournir pour une première demande	Document à fournir pour un renouvellement
Association Loi 1901	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le présent dossier ✓ Statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire ✓ Liste des personnes en charge de l'administration de l'association régulièrement déclarée ✓ Un Relevé d'Identité Bancaire, portant une adresse correspondant à celle du SIRET ✓ Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire ✓ Les comptes approuvés du dernier exercice clos ✓ Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 € de dons ou de subventions ✓ Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre ✓ Le plus récent rapport d'activité approuvé ✓ L'attestation d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le présent dossier ✓ Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 € de dons ou de subventions ✓ Le plus récent rapport d'activité approuvé ✓ Les comptes approuvés du dernier exercice clos ✓ Et tous les autres documents de la colonne ci-contre ayant subi des changements ✓ En cas versement de subventions exceptionnelles sur l'année passée, les justificatifs du déroulement du projet (factures de l'ensemble des dépenses)